



HAL
open science

L'émotion et l'espace des disciplines

Julien Bernard

► **To cite this version:**

Julien Bernard. L'émotion et l'espace des disciplines. Presses universitaires de Rennes. La palette des émotions, 2021. hal-04405999

HAL Id: hal-04405999

<https://hal.science/hal-04405999>

Submitted on 23 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bernard, J., (2021) « L'émotion et l'espace des disciplines », dans Chauvaud, F. (dir.) *La palette des émotions*, Rennes, Presses universitaires, p.471-477.

Version précédent la mise en page de l'éditeur

L'émotion et l'espace des disciplines

Julien BERNARD

Maître de conférences en sociologie

Université Paris Nanterre

Les contributions réunies dans ce volume à la suite du colloque international et pluridisciplinaire qui s'est tenu à Poitiers du 3 au 5 octobre 2018 à l'occasion des 30 ans de la Maison des sciences de l'homme et de la société, témoignent de l'intérêt croissant des chercheurs pour la question des émotions et suggèrent le caractère transversal des phénomènes émotionnels, lesquels se jouent, en quelque sorte, des frontières disciplinaires.

L'interrogation des émotions n'est pas nouvelle. Elle est sans doute, au contraire, immémoriale. Comment, en effet, rester insensible, intellectuellement parlant, aux multiples sensations, émotions et sentiments qui nous touchent et nous traversent en semblant traduire, dans l'instant ou sur un plus long terme, à la fois la façon dont nous percevons le monde qui nous entourent et la façon dont nous nous positionnons face à ce monde perçu ? Nos émotions, et celles que nous observons chez les autres, ne sont-elles pas parties prenantes de nos croyances et représentations ? Ne sont-elles pas aussi à la base de certaines institutions sociales et pratiques culturelles, comme, par exemple, celles de la religion ou de la médecine qui viennent, chacune à leur manière, répondre à la peur de la maladie et de la mort ? Si les philosophes antiques n'ont eu de cesse de questionner les émotions – ou les passions –, notamment dans leurs rapports avec l'intelligence humaine (nos sensations et nos sensibilités nous trompent-elles ?) ou en lien avec l'éthique et la morale (peut-on et doit-on fonder des règles de vie en fonction de nos sentiments ?)¹, c'est que l'homme est un être indissociablement émotif et réflexif (ce qui le distingue – pour le moment ! – des robots et de l'intelligence artificielle), et cela n'a rien de nouveau.

Ce qui l'est, c'est le développement sans précédent, depuis une quinzaine d'années en France, des études sur les émotions dans le domaine des SHS. Colloques, revues et numéros de revues, essais ou manuels² s'emploient à construire les émotions comme objets d'études, à catégoriser « la palette des émotions », à rechercher les facteurs influençant leurs genèses, ou à déterminer leurs effets sur la vie sociale. C'est là probablement une nouvelle division du travail scientifique et intellectuel, voire de nouvelles collaborations, qui s'amorcent. Alors, en

¹ Voir, dans ce volume, la réflexion de Dany Rondeau sur l'éthique du care et les principes de justice.

² A titre purement indicatif, on peut citer les colloques « Emotions et catégorisations sociales » (Nanterre, 2012) ou « Emotions et travail : quel apport des sciences sociales ? » (CNAM, 2014), la revue « Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales », les numéros de revues « Emotion, émotions » (Terrains/Théories, 2015) ou « Géographies des émotions » (Carnets de géographes, 2016), les ouvrages de David Le Breton (*Passions ordinaires*, Armand Colin, 1998), Françoise Héritier et Margarita Xanthakou (*Corps et affects*, Odile Jacob, 2004), Eva Illouz (*Les sentiments du capitalisme*, le Seuil, 2006), Frédéric Lordon (*La société des affects*, le Seuil, 2013), Alain Corbin, Georges Vigarello et Jean-Jacques Courtine (*Histoire des émotions*, le Seuil, 2016), Julien Bernard (*La concurrence des sentiments*, Métailié, 2017).

effet, que la réflexion sur les passions fut pendant de nombreux siècles l'apanage de la philosophie, puis, à mesure de son développement, celui de la psychologie, voilà que les sciences sociales viennent, à leur tour, sur ce terrain riche de questionnements et d'enseignements.

Ceci pose question quant à la définition de l'objet. La personnalisation de l'émotion, c'est-à-dire la tendance à considérer celle-ci comme un phénomène principalement (ou totalement) individuel et subjectif, relève tout à la fois de l'évidence empirique (seul l'individu ressent ce qu'il ressent), d'un effet de cadrage et de réception des travaux psychologiques³, et d'une représentation de sens commun largement partagée au moins dans les sociétés dites « individualistes »⁴ (ces trois aspects étant liés). Bien sûr, il est indéniable que l'émotion est individuelle, au sens où elle résulte de sensations corporelles, d'une interprétation de la situation ou de l'objet émouvant, mais aussi d'une histoire de vie, d'un caractère ou d'une humeur particuliers. Mais ce cadrage ne saurait englober toute la complexité du phénomène émotionnel. D'abord parce qu'il ne rend pas compte des émotions proprement collectives : sociologues et anthropologues, s'intéressant notamment au rituel, ont montré qu'une approche psychologique (fût-elle « des foules »...) pouvait être dépassée par une observation fine des dispositifs sociaux mis en place pour activer des dispositions affectives socialement construites et en faire émerger de nouvelles (cf. Halloy et Czuser, ce volume). Ensuite parce que situer l'origine de l'émotion dans le for intérieur individuel néglige précisément les mécanismes sociaux de construction de ce « for intérieur ».

Emile Durkheim, le père fondateur de la sociologie française, avait poussé le raisonnement jusqu'à l'extrême inverse en affirmant, à la suite de son étude sur le suicide⁵, que les sentiments individuels ne faisaient que refléter l'état des collectifs et de la société dans lesquels évoluent les individus : dans les sociétés dérégulées économiquement et moralement, ou dans les collectifs trop peu intégrant, se développeraient ainsi des sentiments suicidaires. Moins déterministe, le sociologue et historien Norbert Elias a quant à lui soutenu la thèse que « l'économie affective », la libération ou au contraire le contrôle des pulsions, dépendait du développement de l'Etat (et son « monopole de la violence légitime ») et des liens d'interdépendance entre individus professionnellement spécialisés (qui pousseraient, l'un comme l'autre, au contrôle de soi) : s'articulaient ainsi configurations sociales et régulation affective individuelle. Parallèlement et par la suite, toute la tradition de la sociologie dite « interactionniste » a cherché à comprendre les comportements individuels dans leur dimension sociale, c'est-à-dire en tenant compte des statuts, rôles, pouvoirs et marges de manœuvre des individus en situation, mais aussi des caractéristiques sociales jouant sur leur « identité pour autrui » (âge, genre, professions...), ou encore de leurs normes et de leurs valeurs, potentiellement issues de leurs trajectoires biographiques et (donc) de leurs milieux d'origine et d'appartenance. Dans ce cadre, les relations soignants-soignés, par exemple, ne se comprennent pas comme la rencontre de deux subjectivités pures, mais comme une interaction cadrée par des attentes réciproques et des codes de comportement relatifs à des milieux sociaux, des cultures ou des contextes historiques (cf. Laurent, ce volume).

Les émotions seraient dès lors des produits toujours uniques se situant à la croisée d'une histoire individuelle et d'un contexte socioculturel. Ce glissement de perspective par rapport à une stricte personnalisation des émotions ne provient pas seulement de la sociologie. Les

³ Eva Illouz, *op. cit.*

⁴ Au sens de sociétés valorisant l'autonomie et l'émancipation individuelle (par rapport au collectif) et le respect des sentiments et convictions de chacun.

⁵ Emile Durkheim, *Le suicide*, Presses universitaires de France [1897]

historiens, au moins depuis l'article programmatique de Lucien Febvre⁶, ont cherché à comprendre les hommes du passé dans leur univers de référence. Les facteurs matériels (les conditions sociales d'existence), comme les aspects représentationnels (savoirs, croyances...) et les codes de comportement socialement admis ou rejetés (cf. pour le cas des émotions judiciaires, la troisième partie de ce volume) ne manquent pas en effet de jouer sur la genèse ou l'inhibition des émotions. De ce point de vue, tout moment de l'histoire d'une société peut faire l'objet d'une tentative de relecture au prisme des émotions, à la fois par la mobilisation des sources et par empathie à distance avec les acteurs d'alors, afin de circonscrire le « régime émotionnel » du moment, c'est-à-dire, selon W. Reddy⁷, « les limites et les possibilités de l'expression émotionnelle ». Car si notre sensibilité est au moins partiellement socialement construite (la socialisation produisant des sentiments typiques d'un milieu, d'une époque ou d'une culture), la socialisation consiste aussi à nous apprendre les règles de conduite et donc à cacher ou transformer les émotions « déviantes » dans un univers social normé⁸.

Les émotions sont-elles donc en elles-mêmes relatives à des milieux socioculturels dans un contexte historique donné, ou ne s'agit-il que de leur expression, qui serait plus ou moins normée ? Cette question a trouvé un écho particulier en anthropologie. En effet, l'approfondissement des connaissances sur les sociétés non-occidentales s'est accompagné de la découverte de catégories affectives originales (aux yeux des Occidentaux), telles que le *fago* chez les Ifaluk de Nouvelle-Guinée⁹ (désignant un mélange d'amour et de tristesse), l'*amae* japonaise (un mélange de peur et d'admiration)¹⁰, ou la mobilisation du mot « fatigué » pour dire sa tristesse à Tahiti¹¹. S'agit-il d'émotions n'existant pas dans notre société ? Probablement pas. Les émotions sont sans doute naturelles et universelles. Ce qui ne l'est pas, en revanche, ce sont les conceptualisations et les catégorisations profanes et savantes des sensations du corps, cette mise en mots faisant l'objet d'un apprentissage et parfois d'innovations. Ce qui ne l'est pas non plus, c'est l'association entre des objets émouvants (ou des raisons d'être ému) et des émotions dont l'expression est perçue comme normale ou légitime, en fonction du système de référence des populations. Penser qu'un mal-être ressenti est dû au fait d'avoir été ensorcelé, par exemple, suppose de croire en l'efficacité des sortilèges. La possibilité d'exprimer cette crainte est donc relative à la culture environnante.

Cette approche par la mise en mots des états du corps et leurs possibilités d'expression se retrouve notamment en sciences du langage. Les formes d'énonciation, notamment, semblent cadrées par des normes sociales implicites (cf. Garric, ce volume) ou des dispositifs particuliers (d'ailleurs potentiellement décalés de la réalité sociale, cf. les manuels de français pour adultes étrangers étudiés par Dekhissi *et al.* dans ce volume). Afin de mettre au jour ces régularités et corrélations, la constitution de corpus pertinents – pour l'étude d'une émotion dans diverses situations, ou celle de diverses émotions dans une situation – s'avère indispensable à la catégorisation des phénomènes puis à leur comparaison. Il est ainsi

⁶ Lucien Febvre, « La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, 1941

⁷ William Reddy, « Emotions et histoire contemporaine : esquisse d'une chronologie », dans Anne-Claude Ambroise-Rendu *et al.* (dir.), *Emotions contemporaines, XIXe-XXe S.*, Armand Colin, 2014.

⁸ Ce que, selon Elias, Mozart ne savait pas faire dans la société de cour et qui l'a conduit à sa perte. Plus généralement, sur la notion de « règles émotionnelles » et ses implications dans la vie sociale et professionnelle, voir l'ouvrage majeur d'Arlie Hochschild, *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, La découverte, 2016 [1983]

⁹ Catherine Lutz, « The domain of emotions words in Ifaluk », *American ethnologist*, 1982

¹⁰ David Le Breton, *Passions ordinaires, op.cit.*

¹¹ Robert Levy, *the Tahitians*, cité par James Russell, « Culture and the categorisation of emotions », *Psychological Bulletin*, 1991.

instructif de voir comment les mots utilisés pour désigner une réalité émotionnelle peuvent varier dans l'espace et dans le temps (par exemple, pour la souffrance au travail, le glissement historique de la « fatigue » au « stress ») mais aussi peuvent remarquablement se maintenir autour de métaphores particulièrement parlantes, malgré l'évolution des connaissances scientifiques et médicales (cf. l'association du feu et de la colère, étudiée par Justine Le Floch dans ce volume). De ce point de vue, les études littéraires et esthétiques ne sont pas en reste : à partir de la constitution et de l'analyse de corpus *ad hoc*, il est possible de rechercher les traits caractéristiques d'une œuvre, d'un auteur ou d'un genre artistique (cf. Junillon, Duron, N'Diaye, Brija, dans ce volume), leurs justifications ou encore leurs « effets de réel » sur les lecteurs, auditeurs ou spectateurs (Boillet).

L'exploration scientifique et intellectuelle des émotions passe donc par des formes de catégorisations empiriquement fondées – ce qui n'est pas chose aisée tant les émotions se donnent parfois difficilement à voir, et que leur compréhension peut supposer une part d'interprétation. Ces catégorisations s'analysent dans des cadres théoriques en mouvement, empruntant souvent à plusieurs disciplines. L'émotion se trouve en effet à un carrefour disciplinaire de par sa triple inscription dans la biologie, la psychologie et l'environnement socioculturel. Cette originalité explique sans doute l'intérêt des chercheurs mais aussi leurs difficultés. Elle appelle à de nouveaux croisements. Elle questionne les territoires disciplinaires et leurs limites. On peut y voir, comme cet ouvrage y invite, des thématiques ou axes de réflexion qui traversent les disciplines constituées. Les émotions modifient l'espace des disciplines et on peut y voir une chance pour les sciences humaines et sociales dans leur objectif de compréhension des sociétés et de leurs hommes, jusque dans leur « for intérieur ».